



# ATOOUT ZORN

N°34  
JUIN  
2015



LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN



## PROJETS 2015

Hall sportif  
Groupe Scolaire Sud

• **NOS ENGAGEMENTS**  
environnementaux

• **VIE ASSOCIATIVE**  
au Pays de la Zorn

• **ENFANCE & JEUNESSE**  
accueil & loisirs



Communauté de Communes  
Pays de la Zorn





### SOMMAIRE

ÉDITO & SOMMAIRE	2
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
LES GRANDS PROJETS & LES ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN	4
FINANCES : BUDGET 2014 BILAN	6
VIE ASSOCIATIVE	8
ENVIRONNEMENT	10
PETITE ENFANCE	12
ENFANCE	13
ANIMATION JEUNES	16
ATOO-O	20
COMMUNICATION	22
TOURISME	23

### ÉDITO

Lors des dernières élections municipales et intercommunales, nous pressentions que ce mandat serait celui des grandes réformes territoriales mais personne ne s'imaginait qu'elles seraient d'une telle ampleur.

Extension géographique pour les cantons, nouvelles représentations au Conseil Départemental, fusion des Régions et des Intercommunalités, regroupement des Communes, de très vastes chantiers administratifs avec des échéances souvent rapprochées qui ne laissent que peu de temps aux élus pour s'organiser sur un territoire.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a certes anticipé dans certains domaines, en créant la mutualisation des services (secrétariat de mairie, prestations comptables, ressources humaines, gestion de la paie, etc...) mais avec ses 17 000 habitants et dans l'attente de la publication de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) elle ne sait pas, à ce jour, quel sera son destin. En effet, la proposition de loi impose aux intercommunalités un seuil minimum de 20 000 habitants, obligeant peut-être la Communauté de Communes du Pays de la Zorn à une nouvelle fusion.

L'Association des Maires de France se mobilise pour atténuer ces réformes mais une chose semblerait acquise, les jours des petites communes seraient comptés, et si ce n'est pas un regroupement par le volontariat, la diminution des dotations de l'État fera tôt ou tard son effet sur les capacités financières des Communes.

Notre territoire tente donc de s'organiser pour constituer des communes plus fortes dans un contexte budgétaire contraint tout en maintenant leur rôle et leur fonction de proximité.

La création de « Communes Nouvelles », dopée par une généreuse incitation financière de l'État jusqu'au 31 décembre prochain, impose des objectifs de coopération et de mutualisation dans le seul but de faire à terme des économies. Cette transition ne pourra se faire que sur la base du volontariat où chacun y trouvera sa place et son intérêt.

Du calme, du respect, de la tolérance et de la persévérance nous seront donc nécessaires pour réussir cette grande mutation de nos villages.

Enfin, l'intercommunalité poursuit ses investissements en matière d'équipements structurants. La construction d'un hall sportif à Hochfelden permettra de rassembler et développer le tennis sur le territoire. Un nouveau groupe scolaire verra le jour à Wingersheim et dotera 6 communes d'un outil éducatif moderne, équitable complété d'un Périscolaire.

Cette réussite, nous la devons à des hommes et des femmes engagés qui doivent faire preuve de cohésion et de solidarité. C'est une des clés de notre fructueuse collaboration.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

**Bernard FREUND**  
Président



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Conseillers communautaires 2014

## LE BUREAU DU PAYS DE LA ZORN



**Bernard FREUND** Président



**Georges PFISTER**  
1<sup>er</sup> Vice-président

- Finances
- Responsable bâtiments intercommunaux sur Hochfelden : Atoo-o, Maison de l'Enfance, Périscolaire Arc-en-Ciel
- Développement économique



**Jean-Georges HAMMANN**  
2<sup>e</sup> Vice-président

- Environnement : ordures ménagères, collecte sélective, déchetteries
- Suivi technique des bâtiments intercommunaux
- Responsable du Groupe scolaire La Décapole et du Périscolaire à Wickersheim.



**Mireille GOEHRY**  
3<sup>e</sup> Vice-présidente

- Petite enfance : fonctionnement des structures, relations avec les délégataires de services
- Mise en œuvre du programme des futurs groupes scolaires intercommunaux



**Éric SCHAEFFER**  
4<sup>e</sup> Vice-président

- Responsable du Canal Local et du réseau câblé
- Suivi informatique et site internet
- Mise en œuvre du Système d'Information Géographique
- Responsable publication Atout Zorn
- Suivi de la politique associative



**Xavier ULRICH**  
5<sup>e</sup> Vice-président

- Mise en œuvre programme SAGEECE
- Responsable bâtiments intercommunaux sur Schwindratzheim
- Suivi de la politique jeunesse - relation avec la FDMJC
- Développement touristique
- Responsable des équipements sportifs de Wingersheim et Ettendorf

### PERMANENCES DE LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN

#### Communauté de Communes du Pays de la Zorn

- Service administratif
- Service animation jeunes

du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h

#### Relais assistants maternels

le lundi de 8h à 11h et 15h à 18h, le jeudi de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 12h  
**Atelier d'éveil** mardi et jeudi de 9h à 11h

#### SDEA

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h15 à 16h45

#### Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale

**Secrétariat** le lundi de 8h à 12h et 14h à 17h, le mercredi de 8h à 12h  
**Assistante sociale** le lundi de 8h à 12h  
**Puériculture** le jeudi de 8h30 à 10h30

#### Conseillère Départementale

**sur rendez-vous**

#### Abrapa

du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h

#### Crésus

**sur rendez-vous** le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 11h

#### Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau

**sur rendez-vous** le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h et 14h à 17h

#### Conciliateurs de Justice

le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 15h à 17h

Maison du Pays de la Zorn  
Communauté de Communes  
Tél. 03 88 91 96 58  
E-mail : [secretariat.general@payszorn.com](mailto:secretariat.general@payszorn.com)  
Site : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

## CONSTRUCTION D'UN HALL SPORTIF À DOMINANTE TENNIS

**Le Conseil Communautaire a poursuivi ses actions de soutien et de développement de la politique sportive en validant, dès ses premières réunions, le projet de tennis couvert.**

Situé rue des 4 vents à Hochfelden, à proximité de notre Centre Aquatique ATOO-O, il est destiné à nos associations de tennis mais la mise en œuvre d'un sol multi-usages permettra la pratique d'autres sports ou d'accueillir d'autres activités.

Un budget total de **940 000 € HT** est alloué à la construction de ce bâtiment de **1 700 m<sup>2</sup>**. La commune de Hochfelden, partenaire de ce projet, financera la partie vestiaire et club house de **85 m<sup>2</sup>** pour un montant de **165 000 € HT**.

Avec des débuts de travaux en avril 2015, la structure sera opérationnelle avant la fin de l'année et sera gérée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn qui répercutera l'ensemble des charges d'exploitation sur les usagers.

Espérons donc que ce bâtiment tant réclamé par les joueurs engendrera une nouvelle dynamique et que le club de tennis progressera quantitativement et qualitativement. De belles années sportives en perspectives !

Hall sportif



**“ Bravo au lauréat  
du concours ! ”**



Gruppe Scolaire Sud

## GROUPE SCOLAIRE SUD DU PAYS DE LA ZORN

**Pour équiper leurs communes d'infrastructures scolaires et Périscolaires, les communes de Duntzenheim, Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim se sont associées pour mener à bien une construction pouvant accueillir 300 enfants.**

Localisé à la périphérie Sud-Ouest de la commune de Wingersheim, à proximité du stade de football, autre équipement intercommunal, ce bâtiment de 12 classes offrira aux élèves un cadre spacieux, un confort et des outils modernes de travail. Lauréat de l'appel à Projet de la Région Alsace, la construction s'inscrit dans une démarche environnementale « passive ».

Un accueil Périscolaire, financé et géré par la Communauté de Communes, est intégré au projet et sera conçu dans une démarche mutualisée des équipements.

Le concours d'architectes s'est déroulé pendant plusieurs mois avec un jury d'élus et de professionnels. Le lauréat retenu est le groupement d'architectes AUGER – RAMBEAUD et BAUSSAN – PALANCHÉ installés respectivement à Colmar et Strasbourg.

Cette année sera donc consacrée à la mise en route de la phase administrative telle que :

- l'établissement du projet définitif,
- le montage du plan de financement définitif,
- le permis de construire,
- les appels d'offres de travaux...

pour une ouverture de chantier prévisionnelle début 2016.



## EN ROUTE VERS LA COOPÉRATION : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN ET DU KOCHERSBERG

*Les Communautés de Communes du Pays de la Zorn et du Kochersberg, sont certes voisines, mais ont surtout la spécificité d'être des territoires ruraux où le développement local et la mise en valeur du patrimoine sont essentiels à leur rayonnement.*

De nombreux outils, créés par la loi, favorisent la coopération. Par une loi de 2014, les Communautés de Communes peuvent partager leurs compétences et leurs savoirs au sein de pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR).

C'est ainsi que nos deux territoires ont décidé d'unir leurs forces et de créer un syndicat pour enrichir leurs actions dans : **le tourisme, la lecture publique, le système d'information géographique (cartes informatiques du territoire), le développement économique, l'animation jeunes.**

Les concertations sont en cours pour rédiger une convention de partenariat et définir les modalités de mise en œuvre de ces politiques.



## NOUVELLE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'URBANISME

La diversité des règles d'urbanisme dans nos 26 communes, à savoir :

- Plan Local d'Urbanisme
- Plan d'Occupation des Sols
- Carte Communale
- Règlement National d'Urbanisme

constitue une faiblesse pour nos villages ruraux et témoigne d'une certaine inégalité de développement de notre territoire.

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) a donc notamment pour avantage d'aider les petites communes en pilotant à travers une structure intercommunale cette lourde procédure administrative et financière. Développer, équilibrer, protéger, se rassembler autour de ces objectifs pour que chacune et chacun puisse s'épanouir, sont des volontés fortes de notre intercommunalité. Ainsi, les Conseils Municipaux se sont prononcés très largement en faveur de la prise de compétence définie comme suit : **« étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »**. Il s'agira maintenant d'ouvrir un réel débat et lancer de larges concertations sur notre environnement quotidien et le développement futur de nos communes à travers le **« PLU Intercommunal »**.

## LA MUTUALISATION DES SERVICES : SOLIDARITÉ, COOPÉRATION ET COMPÉTENCES

*Depuis plusieurs années la Communauté de Communes met ses compétences au service des communes qui peuvent adhérer à des services partagés.*

C'est ainsi que depuis 2012, 13 de nos communes font effectuer les prestations COMPTABLES par nos services. La coopération s'accroît en 2015 par une mutualisation des missions de RESSOURCES HUMAINES (3 collectivités) et du service PAIE (12 collectivités). C'est donc les agents de la Communauté de Communes qui interviennent auprès des mairies pour simplifier les travaux administratifs.

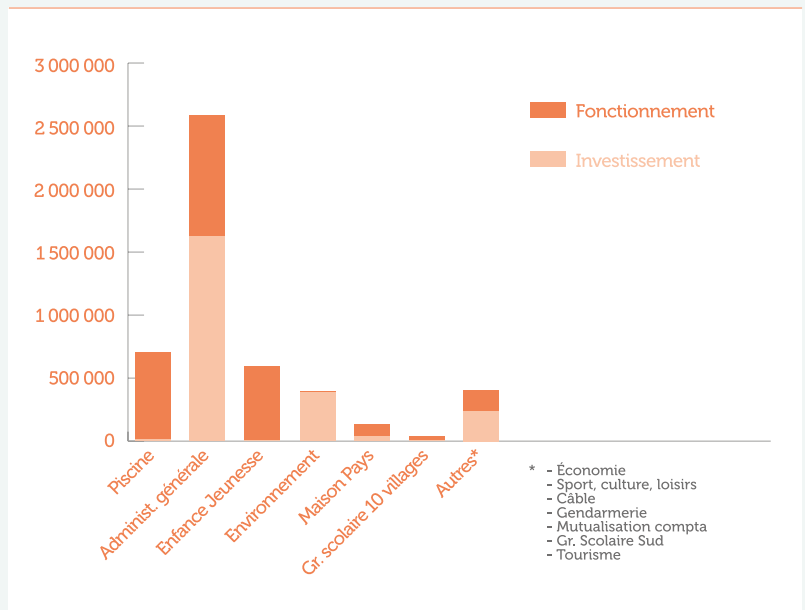
Le SECRÉTARIAT se mutualise également et certaines communes disposent d'une secrétaire de mairie qui partage son temps de travail entre la commune et la Communauté de Communes (à ce jour au nombre de 6).

Échanger, coopérer, rationaliser, simplifier, permet à notre territoire de gagner en efficacité et d'offrir à notre population des services réactifs et de qualité.

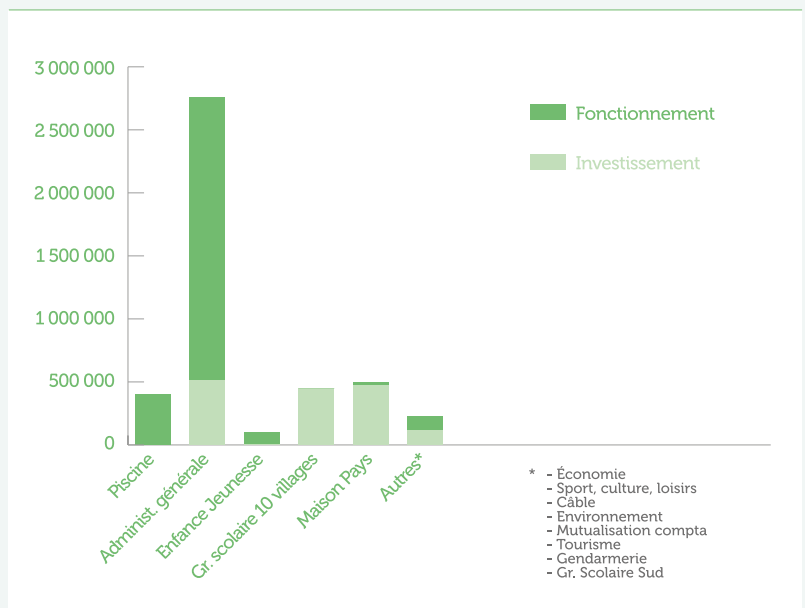


**BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

	DÉPENSES	
	Investissement	Fonctionnement
Piscine	19 772,17	686 738,04
Économie	0,00	0,00
Administ. générale	1 628 769,33	952 656,51
Sport, culture, loisirs	32 608,16	35 993,86
Câble	20 222,00	17 468,00
Tourisme	158 539,16	46 280,39
Enfance Jeunesse	6 646,65	586 690,85
Environnement	392 863,09	1 624,08
Gr. scolaire 10 villages	30 505,74	13 653,03
Gendarmerie	0,00	45 789,44
Maison Pays	45 222,93	91 647,11
Mutualisation compta	7 954,08	14 288,00
Gr. Scolaire Sud	19 557,63	0,00
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>4 855 490,25 €</b>	



	RECETTES	
	Investissement	Fonctionnement
Piscine	0,00	400 738,04
Économie	19 374,00	0,00
Administ. générale	515 121,51	2 245 267,44
Sport, culture, loisirs	10 590,00	9 877,00
Câble	0,00	0,00
Tourisme	70 039,31	6,00
Enfance Jeunesse	10 446,03	90 750,97
Environnement	20 103,86	0,00
Gr. scolaire 10 villages	450 000,00	0,00
Gendarmerie	0,00	89 147,02
Maison Pays	472 643,85	21 795,93
Mutualisation compta	0,00	11 803,00
Gr. Scolaire Sud	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 437 703,96 €</b>	



DÉFICIT GLOBAL

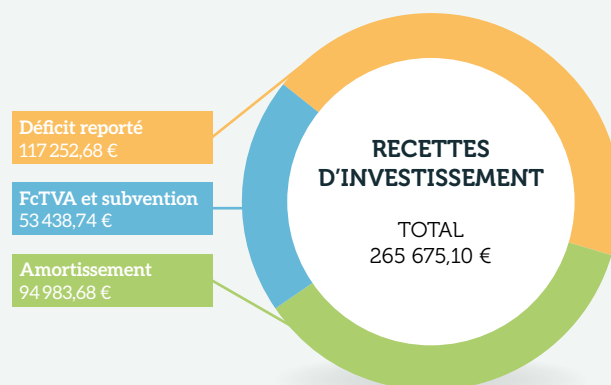
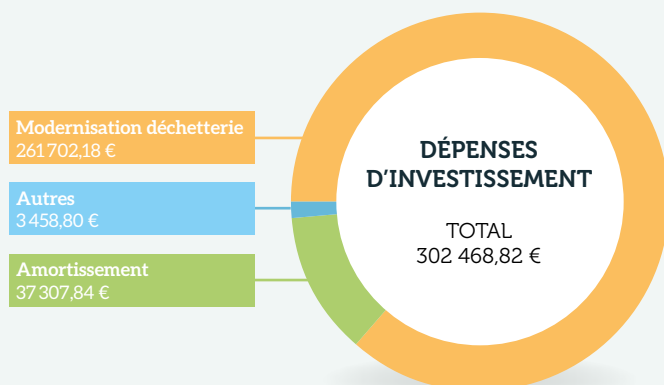
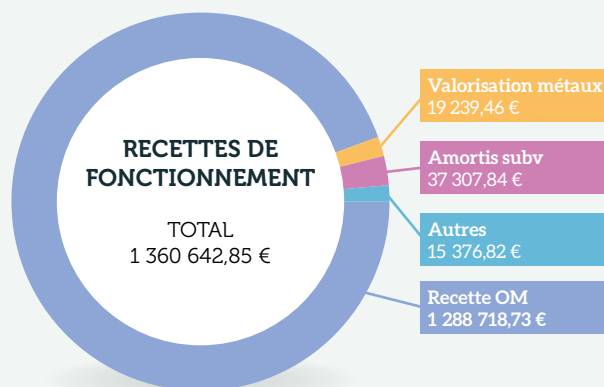
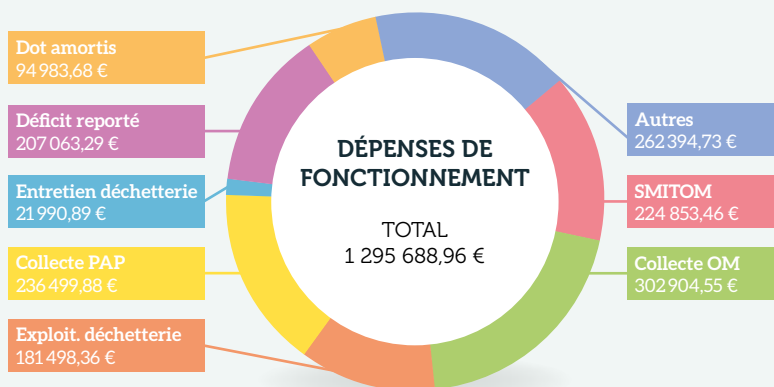
417 786,29 €

## ÉTAT DE LA DETTE

	MONTANT D'ORIGINE	DETTE AU 1/01/15	CAPITAL 2014	INTÉRÊT 2014
Emprunt Crédit Mutuel	1 500 000,00	1 344 402,59	54 515,71	55 274,85
Emprunt Caisse d'épargne	1 480 978,00	1 288 450,86	59 239,12	54 392,62
<b>TOTAL</b>	<b>2 980 978,00 €</b>	<b>2 632 853,45 €</b>	<b>113 754,83 €</b>	<b>109 667,47 €</b>

Avec 15 914 habitants, la moyenne de la dette est de 165,44 € par personne.

## FINANCEMENT DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES







**Service Tourisme**  
Tél. 03 88 02 20 14  
E-mail : service.tourisme@payszorn.com

## 4<sup>E</sup> ÉDITION DES RAND'O FOLIES

**La 4<sup>e</sup> édition des Rand'O Folies s'est déroulée du 12 au 15 juin 2014 dans le Pays de la Zorn.**

Au programme de ces belles journées où régnait une ambiance conviviale et familiale : découverte des Houblonnières de Wingersheim, Rando Challenge® Scolaires pour les primaires de notre territoire, randonnée nocturne ponctuée d'animations et randonnée sur le thème du cycle de l'eau où des stands et animations ont pu être proposés tout au long du parcours.

Organisé conjointement par l'Association Intercommunale du Pays de la Zorn, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et la Fédération Française de Randonnée Alsace tous les 2 ans, le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour 2016 où vous attendent de nouvelles aventures.



Rand'O Folies

## 4<sup>E</sup> ÉDITION DES JEUX INTERVILLAGES : HONNEUR AUX VAINQUEURS 2012, 2013 ET 2014 !

**Encore bravo à l'équipe de Bossendorf et merci de nous accueillir à nouveau cette année !  
Quelle équipe pourrait donc les détrôner en 2015 ? Le suspense reste entier...**

Consultez le site  
[www.intervillages.org](http://www.intervillages.org)  
et la page facebook  
**AIPZ Jeux Intervillages**  
et Fête de la Musique

**Contact :** AIPZ 06 78 32 99 47



Jeux Intervillages



## BILAN BMI (BANQUE DE MATÉRIEL INTERCOMMUNAL) 2014

	Prix location en €	Nombre de location	Montant en €
Chapiteaux	90	46	4 140
Tonnelles	20	79	1 580
Podiums	4	83	332
Gde Sono	70	10	700
Pte Sono	35	20	700
5 grilles d'exposition	10	38	380
Vidéoprojecteur	10	8	80
Barrières	0	134	0
			<b>7 912 €</b>

Service Vie Associative  
Tél. 03 88 02 20 10  
E-mail : bmi@payszorn.com



**Rappel :** le matériel de la BMI est uniquement mis à disposition des associations et des communes du Pays de la Zorn.



BMI



Tennis Club du Pays de la Zorn

Service Vie Associative  
Tél. 03 88 02 20 10  
E-mail : vie.associative@payszorn.com

## DEMANDE DE PARTENARIAT 2014 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Montant en €
Tennis Club du Pays de la Zorn	940,00
Service Animation Jeunes (divers intervenants)	150,00
Football Club de Wingersheim	550,00
Association Intercommunale du Pays de la Zorn - Rand'O Folies	347,20
Association Intercommunale du Pays de la Zorn - Jeux Intervillages	3 621,17
Service Animation Jeunes - Printemps de l'eau	4 785,52
École de Musique du Pays de la Zorn	22 158,67
Handball-Dettwiller-Hochfelden	960,00
Badminton Club de Schwindratzheim	230,00
<b>TOTAL</b>	<b>33 742,56 €</b>

La Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence « Sport, Culture, Loisirs » propose aux associations du Pays de la Zorn un partenariat à travers 8 fiches d'interventions pour soutenir l'animation associative du territoire. Le guide des interventions et le formulaire de demande de partenariat sont téléchargeables sur notre site internet [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

## DÉCHETTERIES ET ORDURES MÉNAGÈRES : ZOOM SUR LES NOUVEAUTÉS

### Déchets Diffus Spécifiques

Afin d'améliorer le service aux usagers, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a mis en place des conteneurs destinés à accueillir les déchets diffus spécifiques des ménages dans chaque déchetterie.

Les déchets ci-dessous sont désormais acceptés :



Les produits doivent être rapportés dans leur emballage d'origine et ne pas excéder certains volumes :

- contenant de 15l pour les peintures, vernis et lasures
- contenant de 20l pour les colles murs et sols et enduits en pâte
- contenant de 2,5l pour les peintures anti-fouling et anti-salissures
- contenant de 0,5l pour les pigments, autres additifs et les antirouilles.

**Aucun déchet dangereux ne peut être déchargé sans l'accord du gardien !**

### Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tous les équipements informatiques, les micro-ondes et tondeuses à gazon électriques sont à classer dans **les petits appareils électroménagers**.



### Benne EcoMobilier



Une benne EcoMobilier est en place à la **déchetterie de Bossendorf**.

Tous les **meubles de rangement** (vidés), **assise** (chaises, fauteuils...), **couchages** (lits, matelas, sommiers) et **plans de travail** sont collectés dans cette benne.



## INFORMATION IMPORTANTE À NOTER DANS VOTRE AGENDA

**Collecte exceptionnelle des DÉCHETS DANGEREUX des MÉNAGES le 19 septembre 2015.**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn organise une campagne gratuite de collecte des Déchets Dangereux des Ménages (DDM) le samedi 19 septembre 2015 sur la déchetterie professionnelle de la société EDIB (Tél : 03 88 89 00 71 / Horaires d'ouverture : 8h-12h et 13h30-17h) située Z.A. Quai du Canal à Hochfelden (à proximité de BÉTON FEHR).

Quels déchets sont réceptionnés ?

- Peintures, solvants, vernis
- Liquides acides (produits corrosifs...)
- Déchets chlorés (trichloréthylène...)
- Liquides basiques (eau de javel, décapants...)
- Déchets phytosanitaires (pesticides, engrais...)
- Néons et lampes

### Nouveaux horaires déchetteries

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les horaires de nos déchetteries sont comme suit :

Horaires	Mutzenhouse	Bossendorf
<b>Lundi</b>	<b>15h - 18h45</b>	FERMÉE
<b>Mardi</b>	FERMÉE	15h - 18h45
<b>Mercredi</b>	<b>15h - 18h45</b>	FERMÉE
<b>Judi</b>	FERMÉE	15h - 18h45
<b>Vendredi</b>	FERMÉE	FERMÉE
<b>Samedi</b>	9h - 11h45, 14h - 17h45	9h - 11h45, 14h - 17h45

### DÉPÔT SAUVAGE

Le décret du 25 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritus sur la voie publique ou aux abords des déchetteries.

Les dépôts sauvages sont désormais punis de l'amende de 3<sup>ème</sup> classe, soit **450,00 €**.

Exemple d'incivilité : frigo ramené en déchetterie non vidé



Exemple d'incivilité : dépôt sauvage





## CALENDRIER DE RATRAPAGE DES PROCHAINS JOURS FÉRIÉS

JOUR FÉRIÉ	JOUR DE RATRAPAGE	COMMUNES CONCERNÉES	FLUX
<b>mardi 14 juillet 2015</b>	samedi 11 juillet 2015	Schwindratzheim Issenhausen Zoebersdorf Geiswiler Wickersheim Wilshausen Scherlenheim Melsheim Wilwisheim	OM
<b>mardi 14 juillet 2015</b>	samedi 11 juillet 2015	Ingenheim Duntzenheim Mittelhausen Waltenheim s/Zorn Gingsheim Wingersheim Hohatzheim Hofrankenheim	CS
<b>mercredi 11 novembre 2015</b>	samedi 14 novembre 2015	Waltenheim Hofrankenheim Dutzenheim Gingsheim Hohatzenheim Mittelhausen Wingersheim Ingenheim	OM
<b>vendredi 25 décembre 2015</b>	jeudi 24 décembre 2015	Hochfelden	OM
<b>vendredi 1 janvier 2016</b>	samedi 2 janvier 2016	Ringeldorf Grassendorf Ettendorf Alteckendorf Lixhausen Mutzenhouse Minversheim Bossendorf	CS
<b>vendredi 1 janvier 2016</b>	jeudi 31 décembre 2015	Hochfelden	OM

OM = Ordures Ménagères, CS = Collecte Sélective

## PASSE À POISSONS

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien Écologique des Cours d'Eau (SAGEECE), la Communauté de Communes a effacé deux ouvrages à hauteur de Wilwisheim. Ces travaux s'inscrivent dans la Directive Cadre Européenne sur l'eau en améliorant la continuité biologique et sédimentaire.

Au moulin Fischer, les travaux ont consisté à démonter la vanne et la turbine hydroélectrique hors d'usage. Le mur rive droite a également été restauré. L'abaissement de la ligne d'eau a nécessité un confortement des berges sur 80 m en amont.



À 400 m en amont, le seuil de répartition Zorn-Schwarzgraben a également fait l'objet de travaux pour remplacer le déversoir et les deux vannes par un ouvrage permettant un partage des débits à l'étiage entre la Zorn et le Schwarzgraben.

Les batardeaux des deux rives ont été remplacés par un ouvrage permettant cette répartition d'eau. Pour assurer la continuité biologique, une passe à poissons composée de blocs disposés en quinconce constitue un abri à poissons. La pêche est évidemment interdite à cet endroit.

Une passerelle permet le passage au-dessus du Schwarzgraben. Mais l'ouvrage sert également de déversoir de la Zorn vers le Schwarzgraben en cas de crue, le passage est interdit durant ces périodes.



## AMBASSADEURS DU TRI

De nouveaux ambassadeurs du tri ont été engagés par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour continuer l'action sur le tri sélectif et renforcer les équipes des déchetteries.

N'hésitez pas à solliciter leur passage si vous avez une quelconque question, ou un doute qui concerne les pratiques de tri en contactant les services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 03 88 91 96 58.

Service Environnement  
Tél. 03 88 91 96 58  
E-mail : [secretariat.general@payszorn.com](mailto:secretariat.general@payszorn.com)





**Multi-Accueil**  
Brigitte JEUDY-DANKERT  
Tél. 03 88 02 26 78  
E-mail : ma.hochfelden@asbr.com

## MULTI-ACCUEIL

*Le printemps est arrivé... et nos p'tits Loups sont toujours en activité !*

En 2014, des rencontres bimensuelles ont été organisées avec les aînés de la maison de retraite située derrière le multi-accueil.

C'est avec un enthousiasme sans cesse renouvelé, que les échanges se poursuivent. Les séances de motricité, de chants mimés, de bricolage, de pâte à modeler... profitent et motivent tant les personnes âgées que les bambins du groupe des grands... tous aiment se retrouver ensemble autour d'un bon goûter !

Suite au franc succès de 2014, les journées à thème sont organisées mensuellement. Un point d'honneur est mis pour trouver un accord visuel et gustatif avec le thème choisi : menu de couleur et « dress code ».

En mars, une « grande semaine de la petite enfance » a été organisée à l'échelle nationale pour tous les acteurs de la petite enfance.

Bien sûr, le Multi-Accueil de Hochfelden a participé à cette manifestation en organisant des ateliers ou sorties auxquels les parents ont pu participer en présence des professionnels sur le thème « Rencontre avec la nature ». Ainsi les enfants, les parents et les professionnels étaient réunis pour partager des moments d'échanges et de convivialité.

Nous remercions les parents pour leur participation.

Brigitte JEUDY-DANKERT et toute l'équipe.

## RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

**Les ateliers d'éveils se poursuivent au Relais les mardis et jeudis matin pour les enfants non scolarisés, accompagnés d'une assistante maternelle, d'un parent ou tout autre adulte référent.**

C'est un temps d'animation convivial et d'échanges qui permet aux enfants de s'éveiller et de se socialiser à travers l'expérimentation des 5 sens. Les assistantes maternelles ou parents ayant un talent (musique, peinture ou autre) peuvent proposer d'animer un atelier en collaboration avec la responsable du Relais. C'est ainsi qu'un groupe a pu profiter de séances musicales avec une maman musicienne et un autre groupe a réalisé une fresque pour Pâques avec l'aide d'une assistante maternelle investie pour l'activité.

Dans le même état d'esprit, nous organisons quelques sorties chez des parents ou assistantes maternelles ayant un espace intéressant à explorer. Ainsi, nous avons visité deux fermes sur Issenhausen et Wingsheim permettant aux enfants de découvrir des animaux tels que poules, lapins, chevaux, oiseaux, poissons rouges... Nous profiterons des beaux jours pour aller nous promener jusqu'à des terrains de jeux en emportant un « goûter pique-nique ».

Les ateliers créatifs avec la plasticienne Pascale FREY ont lieu une fois par mois au Relais. Cette saison, les assistantes maternelles et parents réalisent des jeux de société qu'ils pourront utiliser avec les « Tout-petits ».

Des réunions d'échanges d'expérience et d'autres réunions visant à la professionnalisation des assistantes maternelles ont lieu régulièrement.

Pour permettre à plus de parents et d'assistantes maternelles de profiter des animations, des ateliers d'éveil délocalisés seront organisés dès la rentrée 2015.

**Nouveaux horaires de permanence :** lundi 8h-11h et 15h-18h, jeudi 14h-17h, vendredi 8h-12h.

**Ateliers d'éveil :** mardi et jeudi entre 9h et 11h

**RAM**  
Violaine GOETZ  
Tél. 03 88 02 27 59  
E-mail : ram.hochfelden@asbr.com



## ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

**La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a délégué la gestion et l'animation de l'Accueil de loisirs des Périscolaires de Hochfelden, Schwindratzheim et Wickersheim à l'ALEF, Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation.**

L'ALEF est un organisme départemental de gestion de structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance. Une idée forte de l'Association : donner du sens et une cohérence aux pratiques professionnelles et garantir un accueil et un accompagnement de qualité pour les enfants et leurs familles.

422 enfants ont pu profiter du service Périscolaire sur le territoire pour l'année scolaire 2014/2015.

### Qui peut venir au Périscolaire ?

Tous les enfants scolarisés de 3 à 12 ans sont les bienvenus. Nous les accueillons dans des locaux faciles d'accès dans un cadre agréable. Nous mettons à disposition du mobilier et du matériel adaptés à leurs besoins.

### Que fait-on au Périscolaire ?

Les animations sont menées par une équipe pédagogique professionnelle de l'animation. Tout au long de l'année, plusieurs activités sont proposées aux enfants pour favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, le partage, la découverte de techniques : activités manuelles, ateliers culinaires, ateliers d'expression, jeux collectifs, grands jeux...



## L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DE WICKERSHEIM

Création d'un espace jardin pédagogique à proximité du Périscolaire.

Au mois de juin :

- Concours « Incroyables talents du Périscolaire »
- Sortie de fin d'année à DIDILAND.

### Grande nouveauté :

Ouverture de la structure au mois de juillet (du 20 au 30/07) avec une multitude d'activités pour les grands et les petits, sortie piscine, poney, journée tartes flambées et barbecue...

### Quand vient-on au Périscolaire de WICKERSHEIM ?

- En période scolaire :
  - Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 18h30
  - Le mercredi de 11h à 18h
- Lors de la période estivale : du 20 au 31 juillet 2015 de 8h à 18h

**Périscolaire à Wickersheim**  
 Thomas HESCHUNG  
 Tél. 03 88 03 47 59  
 E-mail : periscolaire.wickersheim@alef.asso.fr





## L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DE HOCHFELDEN

Rencontre autour d'un rallye photo avec les familles et les enfants.

Au mois de juin : sortie de fin d'année à DIDILAND.

### Quand vient-on au Périscolaire de HOCHFELDEN ?

- En période scolaire :
  - Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 18h30
  - Le mercredi : de 11h30 à 18h30
- En période de vacances :
  - Les petites vacances : les premières semaines de 8h à 18h
  - Les grandes vacances : durant 7 semaines de 8h à 18h

Périscolaire Arc-en-Ciel à Hochfelden

Raphaële HUTET

Tél. 03 69 42 01 45

E-mail : periscolaire.hochfelden@alef.asso.fr







## L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DE SCHWINDRATZHEIM

Pour la fin de l'année scolaire, nous portons les projets suivants :

- Un projet de réalisation d'une statue de musicien (carton, peinture bombe),
- Une soirée déguisée réservée aux enfants (avec repas, musique et jeux),
- Une fête de fin d'année scolaire.

Notons l'arrivée d'une nouvelle directrice, Noémie WALTHER, qui a fait ses premiers pas dans l'animation pour enfants il y a 10 ans dans cette même structure de Schwindratzheim.

### Quand vient-on au Périscolaire de SCHWINDRATZHEIM ?

- En période scolaire :
  - Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30 et de 15h15 à 18h30
  - Le mercredi : de 11h à 18h
- En période de vacances :
  - Les petites vacances : les deuxièmes semaines de 8h à 18h
  - Les grandes vacances : au mois de juillet de 8h à 18h

**Périscolaire à Schwindratzheim**  
Noémie WALTHER  
Tél. 03 88 02 26 15  
E-mail : periscolaire.schwindratzheim@alef.asso.fr





L'ENGAGEMENT DU  
JEUNE SOUS TOUTES SES  
FORMES EST UNE ÉCOLE DE  
CITOYENNETÉ...



Pour la 4<sup>e</sup> année, l'AJ (Animation Jeunes FDMJC Alsace du Pays de la Zorn) a accueilli des jeunes en Service Civique. Cette année, Lisa (de Grassendorf), Guillaume (de Saessolsheim), Thibaut (de Hochfelden) et Jérémy (étudiant à Strasbourg) ont déployé leur énergie pour accompagner les jeunes de notre territoire à vivre des animations ou à les accompagner dans leur projet...

Ateliers pâtisserie, voyages culturels à Rome, Paris ou Londres, immersion au sein des musiques actuelles... autant de diversités contribuant à l'épanouissement de notre jeunesse.

**Si toi aussi tu veux réaliser un service civique, contacte l'AJ !**







## LA GRAMMAIRE APPRIVOISÉE

**L'AJ fait régulièrement le constat des difficultés relationnelles avec l'écrit chez les jeunes qu'elle accueille en stage, en service civique ou auprès des jeunes engagés pour animer les centres de loisirs et autres camps.**

Leurs témoignages expriment beaucoup de frustrations et les découragent à entreprendre certaines démarches tant dans les loisirs culturels que dans leurs projets professionnels. De son cœur de mission qu'est l'épanouissement du jeune, l'AJ ne pouvait pas les laisser avec ces freins. Aussi, nous avons présenté ces réalités à Isabelle FOREAU, écrivain public et animatrice d'atelier d'écriture. Sa proposition a de suite séduit les jeunes : en 9 rencontres, de février à juin, elle leur a permis de découvrir l'origine et la nécessité de l'évolution du langage de ses balbutiements aux besoins contemporains... Comprendre la nécessité d'établir des règles de conjugaison... Comprendre le besoin des hommes dans l'histoire et non apprendre par cœur... Écrire en partageant, en jouant, pour apprendre par la découverte, la participation et non l'imposition. Étonnamment, les jeunes s'impatientsaient entre chaque atelier... Étonnamment... ?

**L'AJ prévoit de renouveler cette expérience d'une année à l'autre tout comme le développement d'atelier d'écriture...**

**Intéressé ? Contactez l'AJ !**

Animation Jeunes (AJ)  
Tél. 03 88 91 96 58  
E-mail : animation.jeunes@payszorn.com

## FESTIVAL « MON MOUTON EST UN LION » DIMANCHE 24 MAI 2015 À HOCHFELDEN

**L'AJ en partenariat avec la commune de Hochfelden a intégré le festival « Mon Mouton Est Un Lion » (Espace Rohan, relais culturel de Saverne) pour une grande « Journée festive » autour de l'art, de la culture et du spectacle vivant.**

Parce qu'il existe une autre forme de divertissement que celle créée pour les écrans et que le spectacle vivant induit interactivité et ouverture d'esprit, cette journée vient éveiller la curiosité des jeunes et des moins jeunes tout en les sensibilisant à la diversité artistique et à leur esprit critique.

Le programme a proposé une grande diversité de spectacles vivants tout public : marionnettes, musique, théâtre, nouveau cirque... présentés par des compagnies de l'internationale au locale, avec également la mise en valeur de nos associations (école de danse, ateliers théâtre du collège ou de l'AJ...).

**Nombreux ont été petits et grands venus s'émerveiller, découvrir et voyager le temps de cette journée festive.**





## L'AJ ET LES ASSOCIATIONS, UN RELAIS POUR LA GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes est un dispositif mis en place par l'État et conduit par les missions locales afin de proposer aux jeunes entre 18 et 25 ans, en situation de grande précarité :

- Une garantie de ressources dans le cadre d'un contrat d'un an.
- Un accompagnement global collectif et individuel pendant la durée du contrat, réalisé par la Mission Locale, permettant la mise en place de formations et de stages en entreprises, de « Missions associatives » favorisant la construction d'un projet professionnel et permettant d'amener le jeune vers l'autonomie sociale et professionnelle.

Associations, faites comme nous, donnez une chance d'ouverture sociale à ces jeunes, confiez-leur une mission.



Contactez-nous ou contactez directement la Mission Locale de Saverne au 03 88 71 10 08 ou [contact@mlsaverne.org](mailto:contact@mlsaverne.org)



## ACTEUR DE LA VIE SOCIALE DU TERRITOIRE, PORTES OUVERTES AUX ADOS !

Sous forme de week-ends en retraite dans un chalet, sous forme de soirées thématiques ou encore directement lors des centres de loisirs durant l'année, l'AJ accueille des jeunes dès 14 ans en leur permettant de découvrir ce que veut dire « faire de l'animation », quels sont les objectifs éducatifs qui se cachent derrière un jeu, une activité sportive, une veillée ou encore, la notion de responsabilité d'un groupe guidée par une réglementation... Dès lors ne vous étonnez pas si dans nos projets accueillant vos jeunes, des jeunes, parfois du même âge, s'affairent à de très belles responsabilités !

**Intéressé ? Contactez l'AJ !**



## SOUTIEN AUX PROJETS DES JEUNES DU RÊVE À LA RÉALITÉ...

Seul ou avec des ami(e)s, tu as envie de réaliser un projet (d'aventures, de solidarité, environnemental, culturel, artistique, sportif), l'AJ est là pour vous accompagner et vous informer des différents dispositifs d'aides existants. Alors osez votre défi, vivez votre jeunesse !

**Passe du rêve à la réalité... Contactez l'AJ !**





## BOUGE TON ÉTÉ

### L'été c'est maintenant... Au programme :

- Centre de loisirs à la semaine à Schwindratzheim (du 6 au 24 juillet)
- Raid Aventures 13-15 ans au Dabo (du 7 au 10 juillet)
- Raid Aventures 10-12 ans à Mutzenhouse (du 15 au 17 juillet)
- Camp 50 % cuisine 50 % pâtisserie à Schwindratzheim (du 20 au 24 juillet)
- Camp 100 % danses à Brumath (du 20 au 24 juillet)
- Trek avec ânes dans le massif Vosgien (du 29 au 31 juillet)
- 100 % délires (du 27 au 31 juillet)
- Ciné à Hochfelden (du 3 au 7 et du 10 au 14 août)
- Camp 200 % vacances 100 % Jura (du 03 au 13 août)

Le Centre de loisirs à Schwindratzheim (uniquement) est ouvert **à partir de 9 ans** (passant du CM1 au CM2). Tous les projets sont ouverts aux jeunes **à partir de 10 ans** (passant du CM2 à la 6<sup>e</sup>).

- Les accueils libres de 16h à 21h (à partir de 12 ans) à Ingenheim les lundis 6, 13 et 20 juillet et mercredis 8, 15 et 22 juillet ; à Alteckendorf les mardis 7 et 21 juillet et jeudis 9, 16 et 23 juillet. Au programme : activités voiles, jeux collectifs, graff, grands jeux, fusées à eaux, jonglage...

**Toutes les infos de l'été (inscription, trousseau pour les camps) sont sur notre site !**

## VÉLO BUS, L'ÉCO-CITOYEN DE DEMAIN, SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

L'AJ organise des vélos bus depuis 3 ans lors des activités d'été... Permettre aux jeunes d'aller de leurs domiciles aux sites de loisirs, à vélo ! La participation des jeunes est passée de 5 à 50 % ! Forte de cette expérience et soucieuse de transmettre ces valeurs de déplacement en méthode douce à un maximum de jeunes de notre territoire, l'AJ a proposé aux écoles de partager cette expérience. 4 écoles ont relevé le défi avec leurs élèves de CM2 (Ettendorf, Schwindratzheim, Schaffhouse-sur-Zorn et Wilwisheim). Le challenge sera donc de réaliser une semaine test simultanément dans les 4 villages du 22 au 26 juin. Pour relever ce défi en toute sérénité, 7 ateliers ont été développés dans chaque école... de la mise en état des vélos, à la maîtrise de sa machine en toute circonstance, en passant par le code et la découverte en situation réelle des dangers de la route dans les villages concernés.



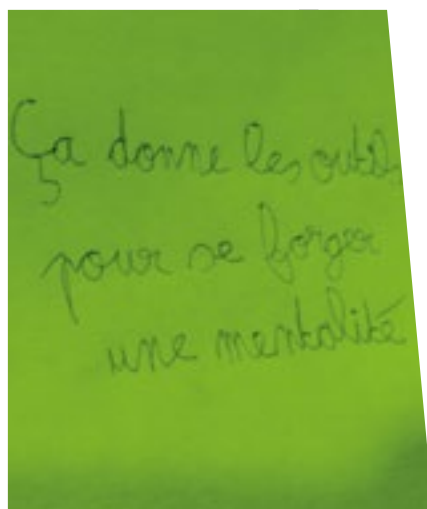
## LES CONSEILS LOCAUX DE JEUNES (CLJ), L'ÉCOLE DE LA PARTICIPATION... ACTIVE !

**L'AJ tente une nouvelle aventure afin de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie des jeunes : « Le CLJ ».**

Proposé sur la base du volontariat pour les jeunes de 11 à 15 ans, ils se réunissent une fois par mois dans le but de construire leur projet. De cette « pépinière » de jeunes engagés devenant acteurs de la vie sociale de leur commune, naîtra également, des relations intergénérationnelles privilégiées (avec les élus, parents, associations...).

2 secteurs ou communes se sont déjà lancées dans l'aventure : Mutzenhouse-Hohfrankenheim-Schaffhouse-sur-Zorn et Alteckendorf. Les communes de Melsheim et Schwindratzheim ont décidé de se lancer dans l'aventure à compter de septembre 2015.

**Si tu es intéressé, contacte ta mairie (voir également info sur notre site).**



## POUR TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ DE L'AJ, CONSULTEZ NOTRE SITE

- Un mois avant pour : les programmes des petites vacances
- Dès le 1<sup>er</sup> mai pour : les animations de l'été (centre de loisirs, camps...)
- Toute l'année pour : les ateliers, les sorties, les projets jeunes, les formations à l'animation, le service civique, les événements

Animation Jeunes (AJ)  
FDMJC Alsace du Pays de la Zorn  
Maison du Pays de la Zorn  
43 route de Strasbourg  
67 270 Hochfelden  
Tél. 03 88 91 96 58  
E-mail : animation.jeunes@payszorn.com  
Site : <http://saj.payszorn.com/>



## SAISON ESTIVALE 2014

Vous étiez 21123 l'été dernier à profiter de notre établissement, ainsi que des différentes activités proposées, tels que le plongeon et l'aquagym.

## AQUAGYM

Cette activité phare du Centre Aquatique permet le renforcement musculaire et l'amélioration de la fonction cardio-vasculaire tout en associant détente, convivialité et relaxation.

Réservée aux adultes en période scolaire, cette activité est proposée pendant les vacances scolaires sans inscription. Il n'est pas nécessaire de savoir nager pour y participer.

L'engouement est tel, que le nombre de participant(e)s a été augmenté et de nouveaux créneaux sont également proposés.



Créneaux d'aquagym		
<b>Lundi</b>	15h à 15h45	Bassin sportif
	19h à 19h45	Bassin sportif
	20h à 20h45	Bassin sportif
<b>Mardi</b>	12h40 à 13h25	Bassin ludique
	20h à 20h45	Bassin ludique
<b>Jeudi</b>	12h45 à 13h30	Bassin sportif
	17h55 à 18h40	Bassin ludique
<b>Vendredi</b>	14h30 à 15h15	Bassin sportif
<b>Samedi</b>	9h à 9h45	Bassin sportif
	10h à 10h45	Bassin sportif

## COURS DE NATATION COLLECTIF POUR ENFANTS

Animés par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs du Centre Aquatique, les cours collectifs ont pour vocation d'apprendre à nager aux enfants de 6 à 12 ans.

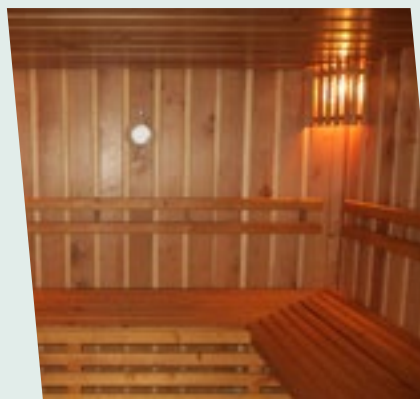
Répartis par groupe de niveau, les jeunes apprentis nageurs évoluent dans les différents bassins du Centre Aquatique.

De nouveaux créneaux ont été mis en place les lundis soir pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses.

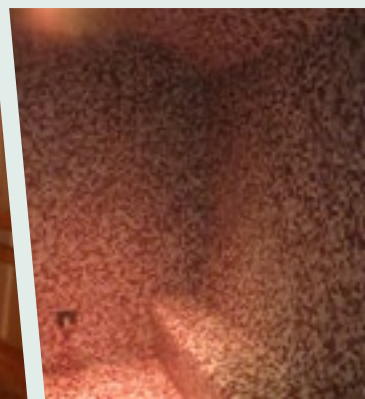
## LES TRAVAUX 2014 : ESPACE FORME

L'espace Forme a rajeuni. En effet, le sauna et le hammam ont été entièrement rénovés pour votre plus grand confort et ne demandent plus qu'à vous satisfaire. Venez profiter également de sa salle de sport entièrement équipée.

Sauna



Hammam



## NOUVEAUX HORAIRES 2015

Suite aux nouveaux rythmes scolaires, le Centre Aquatique Atoo-o a dû et su adapter ses horaires ainsi que ses tarifs.

	Période scolaire	Petites vacances scolaires
<b>Lundi</b>	12h – 13h45	12h à 18h
<b>Mardi</b>	12h – 13h45 et 16h – 21h	10h à 21h
<b>Mercredi</b>	12h à 18h	10h à 18h
<b>Jeudi</b>	16h – 19h	10h à 19h
<b>Vendredi</b>	12h – 21h	10h à 21h
<b>Samedi</b>	14h à 18h	10h à 18h
<b>Dimanche</b>	9h – 13h et 15h – 18h	9h à 13h et 15h à 18h

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES MERCREDI ET SAMEDI

## NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE AU 01/01/2015

Entrée / Abonnement	Prix	Validité
Unitaire adulte	4,30 €	1 jour
Enfant moins de 3 ans	Gratuit	1 jour
Enfant 3 à 17 ans + Invalidité (+ 80%)	2,70 €	1 jour
Etudiant moins de 25 ans (avec justificatif)	2,70 €	1 jour
<b>Carte famille*</b>	24,00 €	3 mois
Unitaire famille adulte	2,50 €	1 jour
Unitaire famille enfant	1,70 €	1 jour
<b>Carte 10 heures</b>	22,00 €	12 mois
<b>Carte 20 heures</b>	39,00 €	12 mois
<b>Carte 30 heures</b>	51,00 €	12 mois
<b>10 entrées adultes</b>	36,00 €	12 mois
<b>10 entrées étudiants</b>	23,00 €	12 mois
<b>10 entrées - de 16 ans</b>	23,00 €	12 mois

TOUTES NOS CARTES SONT NOMINATIVES

## ESPACE FORME

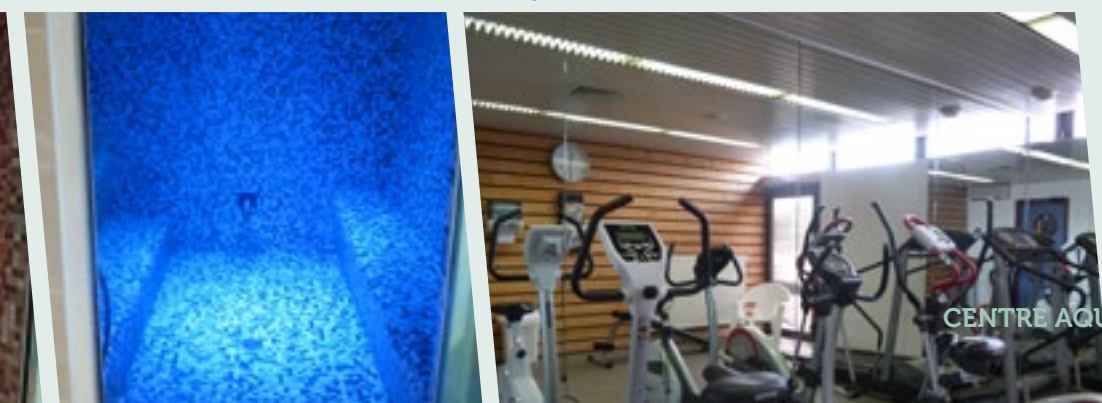
Unitaire Forme	8,00 €	1 jour
Carte forme mensuelle	50,00 €	1 mois
Carte Trimestre Forme	100,00 €	3 mois
Carte 5 entrées Forme	35,00 €	6 mois
Carte 10 entrées Forme	65,00 €	12 mois
Différentiel piscine-espace forme	3,70 €	1 jour



## LES PROCHAINES FERMETURES

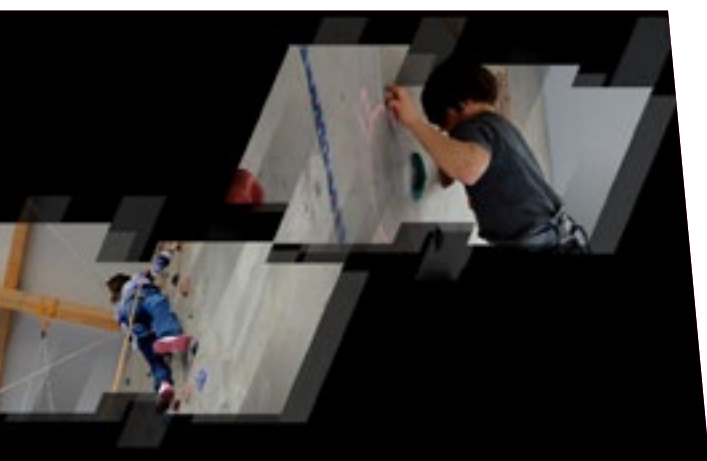
- **Grande vidange**  
du lundi 31 août au vendredi 11 septembre 2015 inclus
- **Toussaint**  
dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2015
- **Noël**  
vendredi 25 et samedi 26 décembre 2015

Salle de sport



Centre Aquatique Atoo-o  
Rue des Quatre Vents  
67270 HOCHFELDEN  
Tél. 03 88 02 20 40  
Fax 03 88 02 20 44  
E-mail : accueil.atoo-o@payszorn.com  
Site : www.payszorn.com





## ZORN TV

Zorn TV est la chaîne locale du Pays de la Zorn qui propose des reportages sur les divers événements du territoire aussi bien communaux qu'associatifs, des retransmissions de concerts, de pièces de théâtre par des groupes locaux, etc.

## COMMENT VISIONNER LES FILMS ?

- **sur le câble** : retrouvez prochainement Zorn TV sur l'offre TV numérique de Numericable sur la chaîne n° 96.



Depuis l'arrêt de la diffusion analogique le 21 avril 2015, Numericable met tout en œuvre pour moderniser notre réseau numérique. Les abonnés analogiques, si ce n'est pas encore fait, sont invités par courrier ou par téléphone, à migrer vers une offre numérique à tarif préférentiel.

- **sur Internet** : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)  
Retrouvez une sélection de nos reportages.

## RENSEIGNEMENTS :

**Numericable**  
Tél. 01 77 53 03 40  
**Communauté de Communes  
du Pays de la Zorn**  
Tél. 03 88 02 20 16

À NE PAS MANQUER !

Rediffusion des  
**RDV du patrimoine**

Retrouvez cet été sur Zorn TV les épisodes des « RDV du patrimoine » et ainsi découvrez ou redécouvrez les curiosités et les traditions des 26 villages du Pays de la Zorn.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



Ce service est **gratuit** pour les associations, communes et écoles du Pays de la Zorn.

N'hésitez pas à nous faire vos demandes si vous avez des événements que vous souhaiteriez faire filmer. Un DVD du reportage vous sera offert.

Pour toute demande, contacter le service Canal Local de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 03 88 02 20 16 ou par mail [canal.local@payszorn.com](mailto:canal.local@payszorn.com)

Service Communication  
Tél. 03 88 02 20 16  
E-mail : [service.communication@payszorn.com](mailto:service.communication@payszorn.com)

## HALTE FLUVIALE

Dans le cadre de sa politique touristique, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a aménagé un port fluvial à Waltenheim/Zorn. Les objectifs :

- aménager et équiper une halte fluviale articulée au village,
- proposer un cadre de plaisance convivial sans soumettre les riverains à une trop forte pression,
- conforter l'amarrage des bateaux par la pose de bornes d'avitaillement.

Le quai, pouvant recevoir 8 bateaux, a été séparé de la route par une ligne végétale. Une aire de pique-nique a été aménagée sous le couvert des arbres en place. Un catway de 8 m accueille le stationnement des bateaux en double ligne. Les bornes d'alimentation permettent via un paiement par carte bancaire d'alimenter les embarcations en eau et en électricité. L'accès gratuit au wifi est proposé aux plaisanciers, mais aussi aux cyclistes ou piétons à proximité du totem. La halte est en service depuis le mois d'avril.

L'étude de valorisation touristique du canal de la Marne au Rhin a dégagé d'autres possibilités d'aménagement entre Wilwisheim et Wingersheim.



**Service Tourisme**  
Tél. 03 88 02 20 14  
E-mail : [service.tourisme@payszorn.com](mailto:service.tourisme@payszorn.com)



Photo DNA

## LE SENTIER DE WINGERSHEIM OUVERT AUX MALVOYANTS



**Un outils au service de l'autonomie.**

Une randonnée pédestre a dernièrement été proposée à des déficients visuels sur le sentier du Houblon à Wingersheim. Ces derniers, équipés d'un GPS vocal et encadrés par des étudiants, y ont participé. Le projet « Navi'Rando » a été lancé par la Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg.

Le comité Alsace de la Fédération française de la randonnée pédestre a fourni les points GPS de cet itinéraire labellisé FFRP. Il s'agit bien là du premier itinéraire destiné aux aveugles.



Association « Au Cœur  
des Houblonnières d'Alsace »

Maison des Associations  
67170 WINGERSHEIM

Tél. 03 88 51 26 35

Fax. 03 88 51 26 54

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

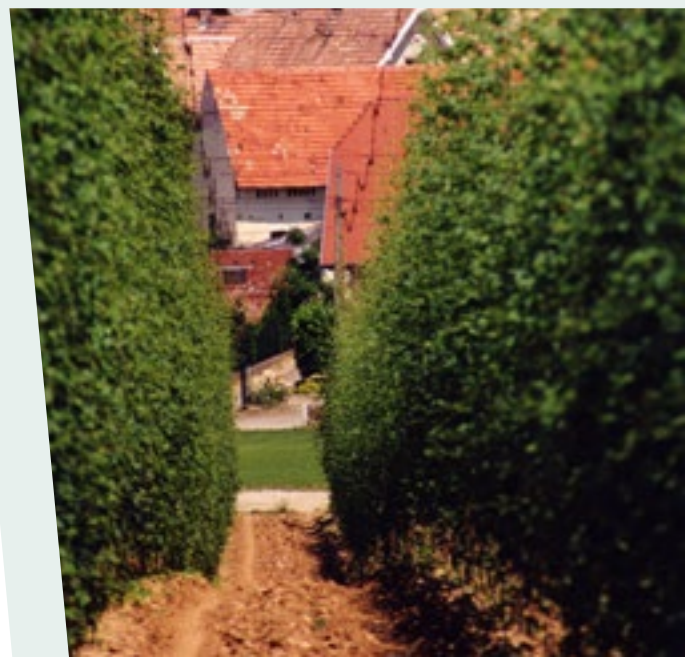
E-mail : mairie.wingersheim@payszorn.com

Site : <http://wingersheim.payszorn.com>



## L'ACHA

« L'Association au Cœur des Houblonnières d'Alsace » organise la découverte du Houblon sur le territoire de la Commune de Wingersheim chaque année du 15 mai au 15 septembre. Elle accueille annuellement quelques 2000 visiteurs sur un circuit à travers villages et champs, sous l'égide de bénévoles.



## L'ARCHE

Du 1<sup>er</sup> mai au 25 octobre le Musée du Pays de la Zorn et l'ARCHE (Animations Recherches Culture Hochfelden et Environs) présentent une exposition consacrée à la richesse et à la diversité des brasseries d'Alsace.

Documents, objets brassicoles et conférences illustreront cette exposition, retraçant l'histoire de la bière, déjà brassée par les Sumériens il y a 6000 ans... Elle est présentée au sein de l'ancienne synagogue transformée en musée par l'ARCHE et qui accueille également une collection d'objets du paléolithique au mérovingien et la collection Weinling composée d'armes et d'effets militaires de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Prix d'entrée 3€, gratuit pour les moins de 16 ans.

Musée du Pays de la Zorn  
12 place du Général Koenig  
67270 HOCHFELDEN  
Tél. 03 88 89 04 52  
E-mail : [archemusee@gmail.com](mailto:archemusee@gmail.com)

